



siae.fr

# LE BOURGET 2023

## Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

19 au 25 juin 2023 Dossier d'inscription



© Michaël Lachant / Région Hauts-de-France



LA FABRIQUE DE L'AVENIR



Chiffres clé en 2019 :

- 2453 exposants en provenance de 49 pays
- 316470 visiteurs dont 139840 visiteurs Professionnels



Région Hauts-de-France

# LE BOURGET 2023 - Pavillon collectif

Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

**VOUS ÊTES** une entreprise de la filière aéronautique

**VOUS SOUHAITEZ** améliorer la visibilité de votre entreprise sur un salon international, développer vos marchés à l'export, mettre en avant vos savoir-faire et compétences, trouver de nouveaux partenaires commerciaux...

**REJOIGNEZ** le stand de la Région Hauts-de-France au salon du Bourget 2023

**NOS OFFRES :**

## FORMULE ET COÛT N°1

**1) Une offre à 7013 € correspondant à un stand clé en main de 9 m<sup>2</sup> comprenant :**

• **Un espace individuel avec :**

cloisons, revêtement au sol, enseigne exposant individuelle, électricité, location du mobilier de base - dotation de 38 €/ m<sup>2</sup> (exemple pour 9 m<sup>2</sup>: 1 table, 3 chaises, 1 présentoir à documents, 1 corbeille papier), 1 écran en option, nettoyage du stand quotidien, 1 réserve fermant à clé.

Un espace confidentiel est disponible sur le stand pour vos rendez-vous. Le comptoir bar de la Région vous sera exclusivement réservé ainsi qu'à vos clients.

• **Les frais d'inscription au salon sont au prix de 1274 €. Ils comprennent :**

L'inscription de base au catalogue officiel, une dotation en badges et en entrées professionnelles, l'éco-participation, et le référencement de votre société sur le site [www.espace-aeronautique.com](http://www.espace-aeronautique.com)

**2) Éléments complémentaires :**

• m<sup>2</sup> supplémentaire(s)

671 €/m<sup>2</sup>

• Forfait co-exposant supplémentaire

1274 €

## FORMULE ET COÛT N°2 Formule pour les start-up et TPE

**1) Offre à 4000 € : Une station de travail pré-équipée de 4 m<sup>2</sup> dans un espace commun et ouvert comprenant :**

• **Un espace mutualisé avec :**

1 station de travail comprenant 2 chaises, revêtement au sol, électricité, nettoyage du stand quotidien, 1 réserve commune fermant à clé, le logo de votre entreprise, 1 vitrine de présentation commune et éventuellement 1 écran (en option).

Un espace confidentiel est disponible sur le stand pour vos rendez-vous. Le comptoir bar de la Région vous sera exclusivement réservé ainsi qu'à vos clients.

• **Les frais d'inscription au salon sont au prix de 1274 €. Ils comprennent :**

L'inscription de base au catalogue officiel, une dotation en badges et en entrées professionnelles, l'éco-participation, et le référencement de votre société sur le site [www.espace-aeronautique.com](http://www.espace-aeronautique.com)

Retrouvons-nous sur



[hautsdefrance.fr](http://hautsdefrance.fr)



Région  
Hauts-de-France

# LE BOURGET 2023 - Pavillon collectif

Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

## EXPOSER SUR LE PAVILLON HAUTS-DE-FRANCE C'EST REJOINDRE UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES RÉGIONALES RÉUNIES SOUS UNE MÊME BANNIÈRE PERMETTANT D'ACCROÎTRE VOTRE VISIBILITÉ

- Profitez d'une prestation clé en main
- Améliorez votre visibilité en intégrant un pavillon collectif
- Participez aux supports de communication mis en place par la Région
- Disposez d'un accompagnement sur mesure, d'une équipe spécialisée et de services d'assistance (soutien logistique, technique et administratif) et de la présence d'une équipe dédiée pendant toute la durée du salon
- Bénéficiez de conditions avantageuses négociées dans le cadre des French Aerospace Suppliers (frais d'inscription réduits, regroupement des pavillons régionaux au sein du hall 4, parking réservé aux membres FAS, invitations gratuites, service traiteur...)
- Intégrez la dynamique régionale autour de cet événement incontournable
- Accédez à un espace de rendez-vous et de convivialité avec comptoir bar pour vous et vos clients

## VOS CONTACTS

Sophie DUSSUELLE - Région Hauts-de-France - Tél. : 03 74 27 14 17 - [sophie.dussuelle@hautsdefrance.fr](mailto:sophie.dussuelle@hautsdefrance.fr)

Sophie PERRET DU CRAY - CAP'INDUSTRIE - Tél. : 03 20 16 50 80 - [sperretducray@cap-industrie.fr](mailto:sperretducray@cap-industrie.fr)

Retrouvons-nous sur



[hautsdefrance.fr](https://www.hautsdefrance.fr)



Région  
Hauts-de-France

# Pavillon collectif région Hauts-de-France

## LE BOURGET 2023 Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

Bulletin  
d'inscription

à retourner avant le vendredi 30 septembre 2022  
à Sophie DUSSUELLE : sophie.dussuelle@hautsdefrance.fr

ACCOMPAGNÉ  
D'UN EXTRAIT KBIS  
DE MOINS DE 3 MOIS

ENTITÉ :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Nom, prénom du dirigeant :

Titre du dirigeant :

Responsable du dossier :

Fonction :

Tél. :

Email :

Site Internet :

Activité en français :

Activité en Anglais :

N° SIRET :

TVA Intracommunautaire :

Je soussigné(e)

Date

Signature de la personne juridiquement habilitée à représenter l'entité :

S'engage à participer à SIAE-Le Bourget 2023 en tant qu'exposant, selon la formule n°1 :

Stand clé en mains de 9 m<sup>2</sup>, frais d'inscription inclus : 7 013 €

m<sup>2</sup> supplémentaire(s)

x

671 € HT

Forfait co-exposant supplémentaire

1274 € HT

Angle souhaité (la répartition des angles se fera selon la disponibilité, la taille du stand, puis par ordre d'inscription puis par ancienneté).

S'engage à participer à SIAE-Le Bourget 2023 en tant qu'exposant, selon la formule n°2 :

Station de travail pré-équipée de 4 m<sup>2</sup>, frais d'inscription inclus : 4 000 €

**TOTAL DE LA PARTICIPATION**

€

Les prix indiqués sont forfaitaires et non taxables (activité non assujettie à la TVA).

**ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ JURIDIQUE** Chaque exposant participant aux opérations collectives organisées par la Région Hauts-de-France doit obligatoirement être titulaire d'une police d'assurance le garantissant pour les dommages causés aux tiers y compris les autres exposants et dont il serait reconnu personnellement responsable, les dommages causés aux matériels et produits qu'il expose pendant le salon, les vols de matériels ou de marchandises, les éventuelles pertes d'exploitation, ... Cette liste n'est pas limitative, l'assurance devant couvrir l'ensemble des risques liés à la participation au salon (ex. : acheminement du matériel d'exposition...). D'une façon générale, la Région Hauts-de-France décline toute responsabilité pour tout incident, indépendant de sa volonté, pouvant troubler le déroulement de la manifestation et provoquant un préjudice quelconque aux exposants.

**ANNULATION** En cas d'annulation l'exposant s'engage à régler la totalité de la participation due.

La réception du bulletin de participation vaut engagement de votre entité. Une convention vous précisera les modalités de versement de votre participation à la Région.

Retrouvons-nous sur



hautsdefrance.fr



Région  
Hauts-de-France